

Droits d'exportation du pétrole

ses ressources avec l'intention de les mettre au service des Canadiens en général et des habitants de la province. Mais le ministre de la Justice n'a pas tenu compte de cela. Voyez la différence avec l'attitude du ministre lorsque le Québec a décidé d'empêcher les autres provinces de lui vendre des œufs. Le ministre n'a jamais pris aucune initiative à ce moment-là. C'est le Manitoba qui fut obligé de recourir aux tribunaux pour faire reconnaître le droit de commercer par tout le pays. Apparemment, les provinces chez nous sont égales, mais certaines le sont plus que d'autres, et je crois qu'il nous faudrait nous ressaisir si nous voulons avoir un pays uni. Je crois que ce geste du ministre de la Justice était indigne d'un ministre chargé du maintien de la justice au pays. Il était pour le moins irréflecté.

J'aimerais citer un autre extrait du même numéro du *Journal d'Ottawa*, qui se lit comme suit:

S'il y a conflit, a ajouté le ministre de la Justice, il n'y a pas de doute que la loi provinciale «tombera».

Ainsi donc, le ministre de la Justice profère des menaces à l'égard de diverses provinces et s'attend ensuite à ce que nous nous concertions pour en arriver à des mesures utiles. Le ministre et le premier ministre se livrent à une vendetta contre ces deux provinces. Le *Citizen d'Ottawa* du 28 décembre titrait en manchette «Les subventions au pétrole sont inévitables pour les consommateurs de l'Est». Pourquoi sont-elles inévitables? C'est au ministre de prouver qu'elles sont souhaitables. C'est à lui de le faire s'il croit que ce sont là les dispositions qu'il devrait prendre. Ce qui est ennuyeux dans le cas du gouvernement actuel c'est que ce n'est pas le premier ministre de l'Alberta qui s'est fait prendre en flagrant délit; c'est le gouvernement fédéral du Canada. C'est lui qui s'est fait surprendre sans politique aucune et il n'en a pas encore établi une qui serve les intérêts des Canadiens. Il se contente de premiers pas et j'espère sincèrement qu'il se laissera guider par le bon sens et l'esprit de prévoyance du premier ministre de la Saskatchewan et commencera à penser à conserver notre énergie et à mettre au point de nouvelles façons de l'utiliser efficacement. Je crois que nous devons songer à accroître la mainmise de l'État sur les raffineries et les pipe-lines avant même d'étudier à qui appartient le pétrole parce qu'il est du domaine provincial. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle utile de contrôle et d'aménagement de nos raffineries et pipe-lines. Le 6 décembre, le premier ministre avait dit que le gouvernement n'interviendrait pas nécessairement dans le secteur des raffineries.

Il serait également bon de songer à créer un réseau de transport efficace. A l'heure actuelle, notre réseau de transport est d'une inefficacité telle que la Commission canadienne des transports prétend que les normes de sécurité ne sont pas appliquées. Il faudrait électrifier nos chemins de fer. L'Angleterre et d'autres pays de l'Europe nous ont devancés et ils utilisent l'énergie électrique pour faire rouler leurs trains. Notre technologie est très avancée en ce qui concerne l'emploi de l'énergie nucléaire. Pourquoi ne pourrions-nous pas alors, par ce moyen, produire la force motrice nécessaire pour mettre nos chemins de fer à la page, pour électrifier les lignes principales et pour réduire le besoin en mazout de ce mode important de transport? Il faudrait voir s'il est économique ou même sage de camionner de fortes quantités de marchandises alors qu'il nous est possible d'électrifier nos lignes de chemin de fer et de transporter, par conséquent, des quantités importantes de marchandises sans recourir au pétrole.

[M. Gleave.]

Il faudrait également examiner sérieusement l'opportunité de transporter une quantité importante de marchandises par messageries aériennes alors que le transport terrestre signifierait une économie de pétrole. Nos chemins de fer sont devenus inefficaces à un point tel que les usagers de Saskatoon m'ont laissé entendre qu'ils ne peuvent compter sur les horaires de livraison. Améliorons ce mode de transport jusqu'à ce que nous puissions nous en servir beaucoup plus. Si notre pays continue à utiliser l'énergie, notamment le pétrole, en faisant autant de gaspillage qu'au cours de ces dernières années, je doute fort qu'aucune méthode d'exploitation ou de prospection puisse nous fournir les approvisionnements voulus pour répondre à notre demande croissante. Le ministre responsable n'a jamais dit qu'il envisageait de faire ceci ou cela pour promouvoir l'utilisation de l'énergie au Canada dans le cadre d'une politique progressiste et imaginative.

● (1510)

Nous avons de la chance d'avoir suffisamment d'énergie. Nous avons le savoir-faire et la technique. Ce qu'il nous faut, c'est un programme intelligent et cohérent pour utiliser notre énergie et nos techniques de façon efficace. C'est là notre principal besoin. Si nous étions dans la position d'autres pays qui n'ont pas de pétrole, notre situation serait très grave, bien plus qu'elle ne l'est maintenant.

Il nous faut étudier très soigneusement toute méthode de subventionnement proposée. Je ne m'oppose pas au principe d'accorder des subventions aux provinces de l'Atlantique si on le juge souhaitable. Toutefois, monsieur le président, nous devrions étudier soigneusement si nous n'aiderions pas davantage les provinces de l'Atlantique en électrifiant les voies ferrées, ce qui leur donnerait un système de transport de premier ordre au lieu d'essayer de subventionner chaque gallon d'essence et de gas-oil consommé entre Québec et Terre-Neuve. Nous devons étudier soigneusement de quelle façon le Canada peut faire le meilleur usage de ses ressources et de ses techniques. Nous ne sommes pas assez riches pour nous permettre de gaspiller cela. Je ne pense pas qu'aucun pays du monde soit assez riche pour gaspiller les ressources qu'il a la chance de posséder.

Surtout, j'espère que le premier ministre et certains autres ministres de la Couronne abandonneront leur attitude provocante envers les provinces productrices de pétrole et trouveront des idées constructives à leur présenter. Je puis certainement dire, en ce qui concerne la province de Saskatchewan, que si le gouvernement fédéral agit ainsi, on étudiera ses propositions avec bonne volonté et dans un esprit de collaboration. J'espère que ce sera la même chose en Alberta et en Colombie-Britannique. C'est le conseil que je donne au gouvernement. J'aimerais que les choses se passent ainsi parce que le gouvernement demande au Parlement de lui donner le droit et le pouvoir de négocier avec les provinces. Cependant, au moment de lui donner ce droit et ce pouvoir, nous devrions le faire à la condition précise qu'il les exerce avec bonne foi et bonne volonté.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le président, les députés se souviendront qu'au moment du débat de la deuxième lecture, jeudi et vendredi dernier, j'ai dit que le gouvernement espérait avoir la latitude nécessaire pour négocier la question des prix, des revenus, et des impôts lors de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui aura lieu les 21, 22 et 23 janvier. D'autre part, je n'ai pas caché à la Chambre que le chiffre maximal relativement à la taxe d'exportation prévue dans le projet